

**Compte rendu de la réunion du Conseil communautaire  
Séance du Jeudi 9 Juillet 2009.**

L'an deux mille neuf et le neuf juillet à 19h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Didier PERELLO, Président,

**Etaient Présents :**

Pour la commune de Bonnieux : Messieurs RUFFINATO, CASALIS, RINAUDO  
Pour la commune de Goult : Messieurs PERELLO, FERRAZ  
Pour la commune de Lacoste : Messieurs HAUPTMANN, GAFFET  
Pour la commune de Lioux : Messieurs FARGE, FOURNIER  
Pour la commune de Ménerbes : Messieurs ROUSSET-ROUARD, GROSCLAUDE  
Pour la commune de Murs : Madame LE MAT  
Pour la commune de Roussillon : Madame BONNELLY, Messieurs BONHOMME, JEAN  
Pour la commune de Saint Pantaléon : Monsieur MILLE, Madame DAPRES

**Etaient absents :**

Pour la commune de Goult : Monsieur CHABAUD  
Pour la commune de Ménerbes : Monsieur RUFFINATTO  
Pour la commune de Murs : Monsieur ARENA

Secrétaire de séance : Madame LE MAT

**1/ Approbation du compte rendu sommaire du 18 mai 2009**

Unanimité.

**2/ Marché à bons de commande voirie – autorisation à signer**

Actuellement confié à Eiffage (APPIA), le marché arrivant à terme, il a été décidé de relancer une consultation. Remise des offres ce jour (9 juillet), 6 réponses variant entre 249 325 € HT et 380 153 € HT, l'estimation des services s'établissant à 294 272,50 € HT.

2 offres sont retenues et comparées : EIFFAGE (249 325 € HT) et SRV BAS MONTEL (271 393 € HT) en fonction des critères de jugement des offres (valeur technique 50 % et prix 50 %), les notes suivantes sont attribuées : EIFFAGE : 9,50 et SRV BAS : 9,59.

Le Président propose de retenir SRV BAS MONTEL pour une durée d'un an renouvelable trois fois.  
Unanimité.

**3/ Structure multi-accueil petite enfance – approbation APS**

Présentation par Anne-Marie LE MAT du projet proposé par l'architecte, Jean-Jacques BRIEU. Celui-ci s'est beaucoup appuyé sur le programme réalisé par Ostraka, ce qui lui a permis de présenter l'APS dans des délais rapides (après 2 réunions avec la commission « social »).

Sur une opération estimée à hauteur de 886 037,50 € HT, nous pouvons espérer 559 200 € HT d'aides, soit 63 % provenant de la CAF, qui a revu à la hausse sa participation (250 000 €), du Conseil général (contractualisation et FDARI : 220 000 €), l'Etat (DGE : 57 500 € HT) et la Région (appel à projets «100 bâtiments exemplaires à basse consommation énergétique »).

APS approuvé à l'unanimité.

**4/ Demandes de subvention**

Le Président présente une demande du CBE pour une subvention complémentaire à celle déjà votée (1 500 €) pour un total de 6 000 € soit environ 1 € par habitant. Son Président, Mathieu BARROIS, souhaite rencontrer les élus de la CCPJ, dans le cadre du Pôle d'excellence rurale « couleurs matières – couleurs lumières ».

Accord pour cette proposition à l'unanimité.

D'autre part, le Président rappelle la procédure à suivre pour le dépôt des demandes de subvention par les associations qui ont un projet à vocation intercommunale : toute demande est à déposer à la communauté au plus tard fin janvier de l'année et est examinée par la commission ad'hoc pour une inscription au budget annuel.

### 5/ Décisions modificatives - Budget principal

#### Décision modificative n°3 :

Vote à l'unanimité pour procéder aux virements de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice 2009 :

#### CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	Oper.	NATURE	MONTANT
23	2313	2008	CONSTRUCTION PARKING SIEGE	1 500,00
23	2313	20082	CONSTRUCTION PARC A BOIS	1 200,00
20	2031	20081	FRAIS D'ETUDE STRUCTURE MULTI ACCUEIL	200 000,00
			TOTAL	202 700,00

#### CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	Oper.	NATURE	MONTANT
21	21571	20061	MATERIEL ROULANT ET OUTILLAGE VOIRIE	-2 700,00
23	2313	20081	CONSTRUCTION STRUCTURE MULTI ACCUEIL	-200 000,00
			TOTAL	202 700,00

#### Décision modificative n°4 :

Vote à l'unanimité pour procéder au vote de crédits supplémentaires suivants sur le budget principal de l'exercice 2009 :

#### COMPTES DEPENSES

CHAP.	COMPTE	Oper.	NATURE	MONTANT
16	1641	OFI	REMBT ANTICIPE EMPRUNT BUREAUX MAJAL	67 257,00
			TOTAL	67 257,00

#### COMPTES RECETTES

CHAP.	COMPTE	Oper.	NATURE	MONTANT
13	1311	20081	DGE STRUCTURE MULTI ACCUEIL	57 500,00
13	1313	20081	FDARI STRUCTURE MULTI ACCUEIL	55 000,00
13	1313	20091	SUBV. EQUIP. DEPARTEM. VOIRIE INTEMPERIE	38 576,20
16	1641	OFI	RECETTE EMPRUNTS	-83 819,20
			TOTAL	67 257,00

#### Décision modificative n°5 :

Vote à l'unanimité pour procéder aux virements de crédits suivants sur le budget principal de l'exercice 2009 :

#### CREDITS A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	Oper.	NATURE	MONTANT
65	6558		AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	1 500,00
			TOTAL	1 500,00

### CREDITS A REDUIRE

CHAP.	COMPTE	Oper.	NATURE	MONTANT
022	022		DEPENSES IMPREVUES	-1 500,00
			TOTAL	1 500,00

### 6/ Rapport annuel service public d'élimination des ordures ménagères 2008

On peut noter :

- que le tonnage par habitant des bacs verts est encore en augmentation par rapport à 2007, mais moins que 2007/2006,
- que le tonnage dans les bacs jaunes est lui aussi en augmentation,
- que notre service est plus performant que celui du SIRTOM,
- que les chiffres annuels sont rapportés au nombre d'habitants résidant à l'année alors que nous recevons un grand nombre de touristes et que ceux-ci ne peuvent être pris en compte dans les statistiques.

Il y a encore beaucoup à faire pour améliorer le rendement de la collecte.

A noter également :

- que l'on peut demander un passage spécifique pour les cartons s'il y a un lieu de dépôt (*NB, ce n'est pas dans le marché actuel, SAROM collecte « gracieusement » Goult et Bonnieux, si on ajoute des points de passage il faudra signer un avenant*),
- que des sacs « tris sélectifs » seront distribués par le SIRTOM ; chaque mairie peut en demander au SIRTOM et assurer elle-même la distribution.

### 7/ Questions diverses

#### Point sur les finances :

Budget principal : le remboursement anticipé pour l'acquisition des bureaux pour installer le siège de la communauté va pouvoir être effectué. Le maire de Ménerbes demande un premier versement pour le foyer sportif.

Budget annexe - Ordures ménagères : Il y a encore un état de non paiement des redevances 2008 d'environ 50 000 €.

La commission fait un travail de recensement des retours, ils sont souvent dus à une erreur d'adresse, ou encore si le nom de la personne n'est pas porté sur la boîte aux lettres, la redevance n'est pas distribuée (campagne de la poste).

Budget annexe – Zone de Gallas :

La société Progress Silicones renonce à acquérir le lot n°4 ; M. Maccotta (lot n°6) sollicite un second report de délai de 6 mois, afin de pouvoir mettre en place les garanties exigées par les banques. M. Farge demande qu'on lui accorde ce délai car c'était l'un des premiers à s'être porté candidat et le projet a été retardé les premières années. Accord à l'unanimité pour un délai supplémentaire à M. Maccotta.

Il est suggéré, si des terrains sont encore en vente, de s'adresser à une agence spécialisée et/ou d'informer le Conseil général, la chambre de commerce et d'industrie ou de passer par la presse spécialisée.

#### Comptes-rendus des commissions :

. Tourisme : a été reçue une seule proposition pour la carte touristique, en attente d'autres offres.

A noter le 26 juillet : grandes fêtes des vigneron du PNRL à Ménerbes.

. Culture : appel pour que tous les villages soient représentés lors des réunions, ainsi qu'à l'association culturelle intercommunale du Pont Julien (2 villages ne sont jamais représentés : Ménerbes et Murs).

Proposition intéressante de la Scène Nationale de Cavaillon.

Revoir à l'avenir les propositions de Jazz en Luberon et Rural Détour.

. Voirie : tous les accotements sont terminés, les trous bouchés. Un travail particulier a été réalisé à Ménerbes, et le président de la commission remercie les employés de la communauté pour la qualité de leur travail.

A propos des commissions, le Président insiste sur leur rôle important et la nécessité de la représentation de chaque commune lors des réunions.

#### **Divers :**

. Site internet : [www.ccpontjulien.fr](http://www.ccpontjulien.fr) : à consulter et à compléter ;

. Plan national « pandémie grippale » : Mathias HAUPTMANN propose un achat groupé par la communauté de communes pour acquérir des masques de protection afin de bénéficier d'un tarif plus avantageux.

Si les villages sont intéressés, ils doivent communiquer rapidement le nombre de masques à commander pour leur personnel à la communauté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 20.

Vu pour être affiché, le 20 juillet 2009, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.